Élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale

Calendrier	**Préfet**	**CDCI**	**Organes délibérants des communes et EPCI concernés**
Jusqu'au 15/10/2015	1.1 Réalisation d'un état des lieux 1.2 Établissement d'un projet de SDCI	2.1 Présentation du projet de SDCI par le préfet	2.2 Consultation pour avis des communes et EPCI concernés par le projet de SDCI ⌛ 2 mois
	3.1. Transmission du projet de SDCI accompagné des avis des organes délibérants concernés à la CDCI	3.2. Avis ou modification par amendements du projet de SDCI du préfet ⌛ 3 mois	
Avant le 31/03/2016	4. Arrêté préfectoral arrêtant le SDCI modifié par les amendements adoptés à la majorité des 2/3 par la CDCI le cas échéant		